

Termes De Référence pour le recrutement d'un consultant national en appui à la participation du CCM Tunisie

Contexte

Les CCM (Country Coordinating Mechanism ou mécanismes de coordination du programme Fonds mondial) sont essentielles aux activités du Fonds mondial en faveur de la gouvernance de la santé, dans le cadre des efforts visant à mettre fin le VIH/sida et à investir dans des systèmes résistants et pérennes pour la santé. Ils constituent un élément clé du partenariat du Fonds mondial et jouent un rôle essentiel dans la réalisation du principe d'appropriation par le pays en prenant des décisions inclusives, transparentes et multisectorielles.

La participation de la société civile y compris des populations clés, des personnes vivant avec le VIH et des représentants communautaires est un principe essentiel qui oriente les activités d'un CCM. Une telle participation devrait se poursuivre tout au long du cycle de vie des subventions afin de contribuer avantageusement au renforcement de l'exécution des programmes et de la concrétisation des objectifs au profit de la riposte au VIH/sida.

Dans le but d'accroître la mobilisation de la société civile particulièrement des populations clés, et des groupes constitutifs de personnes vivant avec le VIH au sein du CCM, et pour leur permettre de mieux se faire entendre, **le CCM Tunisie, recrute un(e) consultant(e) national(e) pour appuyer la préparation avant et après les réunions (AG) du CCM, des populations clés, de la société civile, des communautés et des personnes vivant avec le VIH.**

Objectifs

1. Accroître la mobilisation des représentants des populations clés et vulnérables, de la société civile ou des communautés vivant avec le VIH/sida et leur permettre de mieux se faire entendre dans le cadre des réunions du CCM et dans les enceintes décisionnaires connexes (p. ex. les comités techniques du CCM) et, de manière plus générale, dans la gouvernance et la direction de la riposte nationale au VIH/sida.
2. Renforcer la capacité des groupes constitutifs de la société civile à se préparer efficacement et à participer efficacement aux réunions du CCM.
3. Améliorer les mécanismes de retour d'information bidirectionnels entre les représentants du CCM et leurs groupes constitutifs ainsi qu'avec les membres titulaires et leurs suppléant(e)s.

Livrables

- Un plan de travail comportant des activités visant à améliorer la qualité des préparations avant et après les réunions (AG) du CCM.
- Documents de préparation et notes d'allocution résumant les points de vue des représentants des populations clés et vulnérables, de la société civile et des communautés vivant avec le VIH et/ou touchées par la maladie.

- Rapport de chaque réunion résumant les décisions prises lors des réunions et les mesures de suivi mises en œuvre par les représentants des populations clés et vulnérables, de la société civile ou des communautés vivant avec le VIH/sida.
- Rapport de synthèse présentant notamment les lacunes en matière de communication, les recommandations liées au renforcement du retour d'information bidirectionnel et les résultats des animations, pour chaque réunion

Tâche	Indicateur
Comprendre le principe de participation et son lien avec les autres principes d'évolution, comme le positionnement et le suivi stratégique.	Avoir suivi le module de formation en ligne sur la participation et consulté les lignes directrices. Avoir lu la note d'orientation sur la participation et les annexes. Avoir lu les notes d'orientation sur le positionnement et le suivi stratégique.
Réaliser une étude documentaire. Se procurer les documents pertinents du CCM (statuts, politiques de gestion des conflits d'intérêts, plans de communication ou de participation de la société civile, coordonnées des groupes constitutifs de la société civile, calendrier des activités). En contexte de transition, il faudrait également examiner le plan de positionnement, le cas échéant.	Avoir examiné les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Statuts ou documents de gouvernance du CCM • Plans de communication ou de participation de la société civile • Plan de positionnement, le cas échéant • Tout autre document pertinent
Rencontrer des membres du CCM pour discuter de la portée des travaux et des échéances, et pour recueillir des renseignements généraux concernant la mission et le processus, notamment des représentants des groupes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Populations clés - Personnes vivant avec le VIH/sida et/ou touchées par la maladie - Représentants de la société civile et des communautés - Secrétariat du CCM - Comité exécutif ou direction du CCM. 	Avoir organisé au moins une réunion au début de la mission.
Participer à la préparation de six (6) réunions maximum (AG du CCM, réunions du comité de suivi stratégique ou d'autres comités techniques du CCM, réunions techniques, etc.). <ul style="list-style-type: none"> - Obtenir des informations essentielles de la part du secrétariat du CCM avant les réunions du CCM. - Soutenir les représentants dans le cadre de la préparation à ces réunions en les aidant à examiner et à comprendre les points à l'ordre du jour et les documents clés au préalable. 	Avant chaque réunion: <ul style="list-style-type: none"> • Avoir examiné les principaux documents relatifs à la réunion. • Avoir consulté les groupes constitutifs de la société civile en temps opportun. • Avoir préparé des notes d'allocation.

<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le processus de consultation des groupes constitutifs pour recueillir leurs commentaires (p. ex. données qualitatives ou quantitatives) et connaître leur opinion concernant les points à l'ordre du jour, et pour savoir quelles questions doivent être transmises à la gouvernance. - Aider à définir et à énoncer la position des groupes constitutifs en vue de la réunion du CCM en veillant à la clarté et à la présentation d'une analyse et d'arguments fondés sur les preuves et les données. Cela devrait particulièrement mettre en lumière les besoins différenciés des populations les plus vulnérables au VIH, et les plus touchées par le VIH/sida – et des représentants communautaires. - Présenter le résultat escompté des rencontres et des procédures lors des réunions du CCM en veillant à ce que les avis des diverses parties prenantes soient pris en considération. - Coordonner la préparation de notes d'allocution et d'autres éléments d'appui pouvant être utilisés lors des réunions du CCM. - Animer les discussions et soutenir la prise de décisions analytiques fondées sur des données. 	
<p>Animer des séances de bilan des réunions du CCM.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser une discussion animée par les membres de la société civile et de la communauté ou leurs suppléants au sein du CCM à propos des résultats obtenus et des décisions prises lors des réunions du CCM. - Faciliter la discussion sur l'ordre du jour proposé pour la prochaine réunion du CCM. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir organisé une réunion virtuelle pour discuter des résultats atteints, des décisions prises lors de la dernière réunion du CCM et des prochaines étapes. - Avoir établi une communication bidirectionnelle avec les groupes constitutifs respectifs sur les questions soulevées et les décisions prises par le CCM et son comité au sujet des organisations de la société civile, des populations clés ou des personnes vivant avec le VIH et des communautés.
<p>Élaborer un plan, des outils ou des modèles de participation ou de communication permettant la transmission rapide de données ou d'information par les représentants au sein du CCM des populations clés et vulnérables, de la société civile ou des communautés vivant avec le VIH/sida à leurs groupes constitutifs, en</p>	<p>Avoir élaboré un plan, des outils ou des modèles de participation ou de communication pour la transmission et l'échange d'information avant et après les réunions.</p>

fonction des besoins de ces dernières et de leurs représentants.	
Élaborer un rapport de synthèse présentant les principales conclusions, y compris les lacunes en matière de communication, les recommandations liées au renforcement du retour d'information bidirectionnel et les résultats des animations, pour chaque réunion.	Avoir rédigé un rapport (quatre pages maximum) sur les résultats des réunions et les prochaines étapes.

Niveau d'effort

Un niveau d'effort de 9 jours dans le cadre des préparations avant et après les réunions pour maximum 6 réunions (AG du CCM, réunions du comité de suivi stratégique ou d'autres comités techniques du CCM) entre le mois de mars et novembre 2024.

Qualifications, expériences et compétences

Qualifications

Licence exigée ; spécialisation en sciences sociales, santé publique ou études des populations fortement souhaitées.

Expérience et compétences

- Au moins trois ans d'expérience de travail avec des populations clés, des personnes vivant avec les trois maladies et/ou touchées par elles, des membres de la société civile et des groupes communautaires.
- Capacité à mobiliser les populations les plus vulnérables au VIH et les représentants communautaires, à encourager la participation, à maintenir l'attention des personnes et à animer une discussion.
- Aptitude à synthétiser et à résumer l'information stratégique.
- Capacités d'encadrement et de mentorat.
- Bonnes compétences en matière d'analyse et de rédaction de documents ou de rapports.
- Solides compétences en communication et en animation de réunions.
- Engagement avéré en faveur du rôle des communautés dans la riposte au VIH et au sida, ainsi que des principes de participation et de mobilisation communautaires.
- Compétence et expérience avérées en conseil auprès d'organismes multilatéraux dans les domaines de la mobilisation d'organisations de la société civile, de la gestion, du renforcement des capacités ou de la défense des droits des populations les plus vulnérables au VIH, et/ou les plus touchées par la maladie – et des groupes communautaires.
- Bon niveau du français, d'anglais et connaissance de la langue locale (en particulier de la langue la plus parlée par les représentants des populations clés).

Qualifications, expérience et compétences facultatives

- Connaissances ou expérience avérées de l'architecture des subventions et du processus de gestion du Fonds mondial.
- Connaissances ou expérience avérées des questions liées à la gouvernance des CCM.
- Expérience de l'offre de soutien technique concluante à court et à moyen terme.
- Compréhension avérée du rôle des groupes constitutifs de la société civile dans le contexte du Fonds mondial.

Rémunération et délais de paiement

- Le budget pour l'organisation de cet appui est déjà précisé dans la subvention du CCM : TUN-CFUND-2408 pour la période allant de janvier – décembre 2024.
- Les honoraires du consultant sont fixés par le Budget du CCM et sont d'un montant global Brut équivalent à 4050 DT DNT (quatre mille cinquante dinars tunisiens).
- Ledit montant sera soumis à une retenue à la source, selon la réglementation en vigueur.
- Le paiement des honoraires se fera après la remise de la version finale des livrables sus mentionnés.

Pour postuler

Les dossiers de candidatures composés de :

- Un curriculum vitae (actualisé) du consultant démontrant clairement que le candidat remplit les critères requis (attestations de service fait ou toutes autres références en lien avec l'exécution de cette mission),
- Un plan de travail et une description sommaire de la méthodologie.

Ces dossiers sont reçus par courrier électronique à l'adresse : ccm.tunisie@ccmtunisie.org.tn , avec la mention en objet : « **consultation en appui à la participation du CCM Tunisie** »

Prolongation de la date d'acceptation des candidatures jusqu'au 31 mars 2024 à minuit.

Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées.

Seul(e) le(la) candidat(e) sélectionné(e) sera contacté(e).

Définitions utiles

Société civile : est le terme utilisé par le Fonds mondial pour désigner toutes les parties prenantes qui ne sont ni des organismes publics ni des entreprises du secteur privé. Cette appellation rassemble, entre autres, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les groupes de plaidoyer, les organisations confessionnelles et les réseaux de personnes vivant avec les maladies.

Communautés : est le terme utilisé pour faire référence à des groupes de personnes étroitement liées de manières distinctes et variées, comme les personnes particulièrement touchées par un problème de santé donné, les personnes qui partagent des caractéristiques ou des vulnérabilités particulières en lien avec le genre, l'identité, l'origine géographique et ethnique, le comportement, la religion, la culture ou l'âge. Les groupes communautaires font également partie de la société civile au sens plus large.